

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT



MAYOTTE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Arrêté de délégation de signature

**- Arrêté n°60/MCGVI/CD/2016 portant
délégation de fonctions et de signature
accordées à Monsieur El- AMINE
MOHAMED Ali, DGA Pôle Solidarités et
Services à la population, chargé des
fonctions de DGS par intérim**

HORS-SERIE N° 28



Publié le

02 JAN. 2016

Mission Coordination Générale et vie Institutionnelle

Secrétariat des Assemblées

8, Rue de l'hôpital - B.P. 101 – 97600

MAMOUDZOU - Internet : <http://www.cg976.fr>

Siret : 2298500030001855D

DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTE N° 60.../MCGVI/CD/2016

Portant renouvellement de la délégation de fonctions et de signature accordées à Monsieur EL-AMINE MOHAMED Ali, DGA Pôle Solidarités et Services à la Population, Chargé des fonctions de DGS par intérim

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 3221-3 alinéa 3 ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la délibération n°2059/2015/CD du Conseil Départemental de Mayotte en date du 02 avril 2015 relative à l'élection de Monsieur Soibahadine IBRAHIM RAMADANI en qualité de Président du Conseil Départemental ;
Vu l'arrêté n°2024BIS/DRH/FPT/CD/2016 portant nomination de Monsieur EL-AMINE MOHAMED Ali, Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Solidarités et Services à la Population ;
Vu l'arrêté n°57/ASS/CD/2016 du 19/09/2016 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur EL-AMINE MOHAMED Ali, DGA Pôle Solidarités et Services à la Population, Chargé des fonctions de DGS par intérim ;

SUR PROPOSITION DU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES,

ARRETE,

Article 1 : Monsieur EL-AMINE MOHAMED Ali, DGA Pôle Solidarités et Services à la Population, est reconduit dans ses fonctions de Directeur général des services par intérim du Conseil départemental pour la période allant du 01^{er} janvier 2017, à la prise de fonctions effective du nouveau Directeur général des services en cours de recrutement.

ARTICLE 2 : Pendant cette période, délégation est donnée à Monsieur EL-AMINE MOHAMED Ali, à l'effet de signer tous les actes et documents relatifs aux affaires du Département de Mayotte, à l'exception :

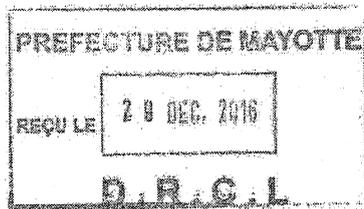
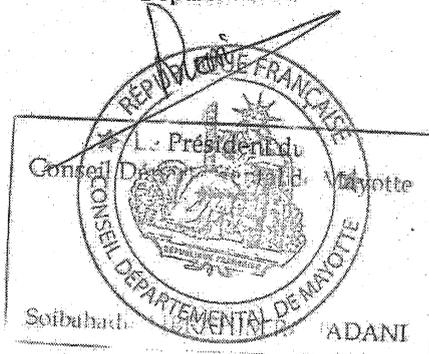
- des rapports soumis à l'Assemblée plénière et à la Commission permanente et des délibérations correspondantes ;
- des arrêtés portant dispositions réglementaires de portée générale ;
- des arrêtés individuels portant nominations des directeurs généraux adjoints, directeurs et chefs de service ;
- des correspondances aux ministres, aux parlementaires, au Préfet, aux Présidents des intercommunalités et aux Maires.

ARTICLE 3 : Toutes dispositions antérieures et contraires au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 4 : Le Directeur général des services et Madame le Payeur départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Fait à Mamoudzou, le 29/12/2016

Le Président du Conseil
Départemental



AMPLIATION :
RAA
Payeur départemental
Secrétariat des assemblées
DRH
DGA
Intéressé